



FORMULAIRE DE RENON

Mettre fin à votre bail

Locataires ISSH - notification de fin de location

DATE DE RÉCEPTION	DATE DE FIN DE BAIL
RÉSERVÉ À L'ISSH	

À SAVOIR AVANT D'ENVOYER VOTRE RENON

Le délai légal de préavis est de 3 mois. Il prend effet le premier jour du mois suivant la réception de votre renon. Le loyer doit être payé jusqu'à la fin du contrat de bail.

Exemple : si l'ISSH reçoit votre renon le 12 avril, le préavis débute le 1^{er} mai et le bail prend fin le 31 juillet.

TRANSMISSION

À renvoyer à l'ISSH
Rue de Namur 70 — 7130 Binche
ou par e-mail :
info@isssh.be

1 COORDONNÉES DU LOCATAIRE

NOM	PRÉNOM	RÉF. / N° LOCATAIRE (7 CHIFFRES) — FACULTATIF
TÉLÉPHONE / GSM	E-MAIL	

2 LOGEMENT CONCERNÉ

RUE ET N°	CODE POSTAL	LOCALITÉ
SI OUI : ADRESSE ET N° DU GARAGE		
Louez-vous également un garage ? ☐ Oui ☐ Non		
Le présent renon concerne également ce garage : ☐ Oui ☐ Non		

3 ADRESSE DE CORRESPONDANCE APRÈS VOTRE DÉPART

Adresse à laquelle l'ISSH peut vous écrire après votre départ.

RUE ET N°	CODE POSTAL	LOCALITÉ

Préavis, contact et signature

4 PERSONNE DE CONTACT / ÉTAT DES LIEUX

À compléter si la personne de contact est différente du locataire.

NOM ET PRÉNOM

TÉLÉPHONE

LIEN DE PARENTÉ / QUALITÉ

ADRESSE

COMPLÉMENT D'ADRESSE

5 PRÉAVIS RÉDUIT

DANS CERTAINES SITUATIONS, L'ISSH APPLIQUE UN PRÉAVIS RÉDUIT À 1 MOIS

☐ Décès du locataire — joindre l'acte de décès.

☐ Entrée en maison de repos — joindre l'attestation de résidence.

Dans ces situations, indiquez au point 4 les coordonnées de la personne à contacter pour l'état des lieux.

AUTRE DEMANDE DE PRÉAVIS ÉCOURTÉ

Pour une autre raison, une réduction peut être demandée. Elle reste soumise à l'acceptation de l'ISSH et ne vaut qu'après accord écrit de la société.

☐ Je demande un délai de préavis écourté pour une autre raison.

DURÉE SOUHAITÉE

MOTIVATION

6 SIGNATURE

DATE

SIGNATURE DU LOCATAIRE